

## District de Football de Seine-Maritime



## FOOT EN MARCHANT

Club Organisateur

Terrain:

Heure réelle du match :

équipes présentes			
équipe A			
équipe B			
	Nom du club	Nom du club	Score
A contre B			

## Déroulement des rencontres

Loi 1 :  $\underline{\text{Terrain}}$  - 1/2 terrain à 11 - Buts fixés au sol - Surface de réparation de 26 m x 13 m.

Loi 2 : **Ballon** taille 5.

Loi 3 : <u>Nombre de joueurs</u> 8c8 (Aménagable) et surface de terrain en fonction du nombre de joueurs

Loi 4 : <u>Équipement</u> - protège-tibia obligatoires.

Loi 5 et 6 : Arbitrage - assuré par un joueur de son équipe ou dirigeant /

Loi 7 : <u>durée des rencontres</u> : 2x 30' Temps de jeu global max 60 minutes.

Loi 11 : Touche au pied distance de 2 mètres entre le ballon et les joueurs Surface de réparation : les joueurs ne peuvent pas y entrer et le gardien ne peut pas en sortir

Loi 12 : Fautes - Coup franc indirect.

Particularité du Gardien de but - relance le ballon à la main - les tacles , charges et contacts sont interdits

Commentaires, noms et signatures des éducateurs

L'ensemble des documents est à retourner à l'adresse suivante : pgrandin@dfsm.fff.fr